



SNES-FSU Aix-Marseille

Mercredi 6 novembre 2019 15 h
Rassemblement académique devant le rectorat

Place Lucien Paye - Aix-en-Provence

Remise au Recteur des lettres ouvertes sur

le travail empêché

Mercredi 6 novembre 2019, le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) ministériel est réuni en séance extraordinaire avec pour seul point à l'ordre du jour "*la prévention des actes suicidaires des personnels des services, établissements et écoles de l'éducation nationale*", suite aux événements tragiques qui ont eu lieu en cette rentrée. Partout en France, des rassemblements sont organisés pour permettre à la profession d'exprimer sa solidarité envers la famille et les proches de Christine Renon, mais aussi des autres collègues qui ont mis fin à leurs jours pour des raisons d'ordre professionnel. Il s'agit également de permettre à la profession de faire état du travail empêché, de la perte de sens du métier, de l'accumulation de tâches périphériques qui ne nous permettent plus de nous consacrer à notre mission première, de l'organisation du travail qui contrarie l'exercice du travail au lieu de le faciliter.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, nous organisons un rassemblement devant le rectorat à 15 h, et nous demandons une audience à Monsieur le Recteur, dans le but de lui remettre les lettres ouvertes sur le travail empêché que nous proposons aux collègues de remplir collectivement et de renvoyer d'ici là par mail à s3aix@snes.edu

Lettre ouverte sur le travail empêché

Etablissement : Commune : Département :

Monsieur le Recteur,

Nous nous sommes réunis sur notre lieu de travail le ... / ... / 2019, et nous avons discuté entre nous pour identifier ce qui nous empêche de bien faire notre travail. Il ressort de cette discussion les points suivants que nous souhaitons porter à votre connaissance :